

Juridictions et tribunaux	Le 30 avril 1977	Selon le bill C-50	Juridictions et tribunaux	Le 30 avril 1977	Selon le bill C-50	
Division de première instance			Chapitre 48 des Statuts de 1974-75 et à l'article 18 du Bill C-50, seront créés par les provinces dans les limites suivantes:			
Juge en chef	1	1*		Cours d'appel provinciales	4	7
Autres juges	3	3*		Tribunaux de première instance provinciaux	0	12
Cour de district				Cours de comté et cours de district des provinces	1	15
Premier juge	0	1		Tribunaux de la famille provinciaux	0	15
Autres juges	7	7*				
Territoire du Yukon						
Cour suprême						
Juges	1	1*				
Territoires du Nord-Ouest						
Cour suprême						
Juges	1	1*				
Juges surnuméraires						
Cours d'appel provinciales	1		* Tribunaux dont le nombre de juges ne sera pas augmenté par rapport à celui existant le 30 avril 1977.			
Tribunaux de première instance provinciaux	27		** Tribunaux auxquels de nouveaux juges ont été nommés conformément à l'article 23 du Chapitre 48 des Statuts de 1974-75 depuis juillet 1975. Douze juges ont été nommés aux cours de l'Ontario, un à la Cour supérieure du Québec, quatre aux cours de la Colombie Britannique et trois aux cours de l'Alberta.			
Cours de comté et cours de district des provinces	9					
<i>Les postes supplémentaires de juges, prévus à l'article 23 du</i>						